

0540040A
ACADEMIE DE NANCY-METZ
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE FREDERIC CHOPIN
39 RUE SERGENT BLANDAN
54042 NANCY CEDEX
Tel : 03 83 40 20 4

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 36
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/01/2018

Réuni le : 08/02/2018

Sous la présidence de : Nicolas Ferraro

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2018

Numéro de la DBM : 2

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Le conseil d'administration adopte la décision budgétaire modificative n°2. Elle comporte un virement entre services d'un montant de 2 900 € et des ressources non spécifiques liées aux voyages et sorties scolaires d'un montant de 28 883.16 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0